

LES FRICHES AGRICOLES

Identifiez et mobilisez une ressource foncière sous valorisée pour favoriser la résilience de votre territoire



“ Le Pays Cœur d’Hérault porte un Projet Alimentaire Territorial « 3D » (Démocratique, Durable, Décloisonné) qui comprend 5 axes. Le 1^{er} axe est centré sur « l’accès au foncier et au bâti agricole » ; il vise à accompagner les communes sur le repérage des exploitations à transmettre, les bâtis à réhabiliter et les friches agricoles à mobiliser. Sur Montarnaud, ma commune, nous avons missionné la Safer Occitanie pour identifier les friches, contacter leurs propriétaires et les sensibiliser au PAT de notre collectivité. Lors d’une réunion d’information, nous leur avons proposé des solutions opérationnelles pour faciliter la vente et/ou la mise à disposition de leurs terres. L’objectif final de cette action est de favoriser l’installation de porteurs de projets agricoles pour tendre vers la souveraineté alimentaire de notre territoire. ”



Valérie BOUYSSOU

Adjointe
Environnement
et Économie,
Commune
de Montarnaud (34)



Repérez les friches pour affiner vos stratégies alimentaires et environnementales

En 2023, la région Occitanie comptait plus de 91 000 hectares de friches soit 2.5% de Surface Agricole Utile (SAU) régionale*. Le phénomène d’enfrichement concerne tous les départements d’Occitanie, avec des taux dépassant 10% de la SAU pour la moitié d’entre eux.

À l’échelle communale et intercommunale, ces surfaces délaissées constituent un levier opérationnel pour faciliter la planification et la mise en oeuvre de vos stratégies foncières.

* Source : inventaire des friches WaSaBI réalisé par la Safer Occitanie et le CNES dans le cadre du SCO Friches Agricoles.
www.spaceclimateobservatory.org/fr/sco-frichesagricoles

Parcelle en friche



Reconquête agricole



Vous êtes un élu local

Le développement des friches agricoles sur votre territoire constitue une préoccupation forte en raison des pertes de surfaces agricoles utilisées et de l'aggravation des aléas climatiques.

Ces espaces délaissés peuvent constituer des opportunités foncières pour :

- la relocalisation des productions et la souveraineté alimentaire,
- la prévention des aléas, des risques incendies et sanitaires,
- la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques, l'adaptation au changement climatique, la séquestration du carbone.

Pour intégrer les friches dans vos stratégies foncières, la Safer vous propose une offre de services dédiée, vous permettant de planifier et prioriser leur reconquête dans le respect de la multifonctionnalité des espaces.



Pour en savoir plus



Sur YouTube, nos vidéos et webinaires

Parlons Foncier - le direct :
« Les Fiches agricoles »

VOUS SOUHAITEZ PLANIFIER LA RECONQUÊTE DES FRICHES ?

La Safer peut vous accompagner pour identifier, qualifier et mobiliser les friches sur votre territoire

■ Établir un diagnostic pré-opérationnel

Valorisez notre solution innovante Izifriche® et notre expertise

- Mobiliser le pré-repérage des friches WaSaBI,
- Qualifier les friches par « vérification terrain »,
- Cartographier la propriété foncière,
- Cibler les secteurs d'intervention prioritaires.

■ Étudier la faisabilité foncière de votre projet

Bénéficiez de notre expertise foncière et règlementaire

- Contacter les propriétaires de friche,
- Établir un bilan des surfaces maîtrisables (par achat ou conventionnement),
- Réaliser un pré-diagnostic environnemental pour appréhender les réglementations concernées,
- Définir les outils fonciers et les partenaires à mobiliser,
- Définir un programme d'action adapté et un budget.

■ Mobiliser les friches

Bénéficiez de nos compétences en animation foncière

- Évaluer et négocier les conditions de cession,
- Définir les cahiers des charges agricoles et agroécologiques adaptés aux enjeux,
- Gérer les appels à candidature et les attributions du foncier.

■ Mettre en valeur les biens à des fins agricoles

Profitez d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

- Définir le projet d'aménagement,
- Réaliser une faisabilité règlementaire et technique,
- Lancer les appels d'offre et sélectionner les entreprises,
- Assurer un suivi des travaux,
- Constituer des lots et attribuer les biens.

service-tae@safer-occitanie.fr
04 67 07 15 90

safer-occitanie.com



 La terre,
votre projet
notre passion